



Association
Française
pour la Prévention
des Catastrophes
Naturelles et Technologiques

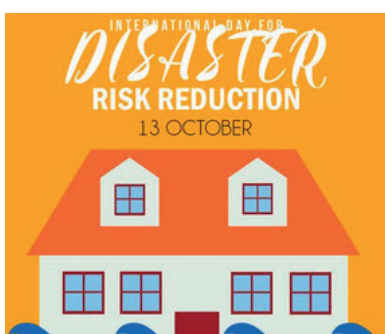
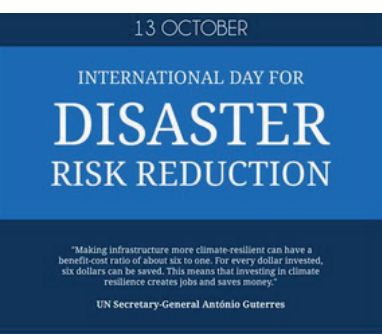
AFPCNT

Mieux comprendre, mieux prévenir

Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes 13 octobre

Rapport « Phase 1 »

Contexte, objectifs, état des lieux des actions réalisées





Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes 13 octobre

Rapport « Phase 1 »

Contexte, objectifs, état des lieux des actions réalisées

Paris
Mars 2022

Sommaire

Sommaire.....	3
Sigles et acronymes.....	5
Synthèse.....	6
Zoom sur : La Journée du 13 octobre.....	10
Chapitre 1 : Le contexte de la Journée du 13 octobre.....	12
1. Origines.....	13
2. Historique.....	14
<i>a. Le cadre de Sédai et les plateformes.....</i>	<i>14</i>
1. Le cadre de Sédai.....	14
2. Les plateformes.....	16
<i>b. La politique de l'Union Européenne.....</i>	<i>17</i>
<i>c. Quelques actions recensées par l'AFPCNT.....</i>	<i>18</i>
3. Acteurs.....	21
<i>a. A l'échelle internationale.....</i>	<i>21</i>
<i>b. A l'échelle européenne.....</i>	<i>21</i>
Chapitre 2 : La Journée du 13 octobre dans les faits.....	24
1. Objectifs.....	26
2. Format.....	27
<i>a. Les ateliers pédagogiques.....</i>	<i>28</i>
<i>b. Les exercices et les mises en situation.....</i>	<i>28</i>
<i>c. Les visites.....</i>	<i>30</i>
<i>d. La sphère culturelle.....</i>	<i>30</i>
Chapitre 3 : Les actions de sensibilisation analogues au 13 octobre.....	31
1. A l'échelle internationale.....	32
<i>a. La Journée mondiale sensibilisation aux tsunamis.....</i>	<i>32</i>
<i>b. La Journée de l'ASEAN pour la gestion des catastrophes.....</i>	<i>33</i>
<i>c. Les actions conduites au Vietnam.....</i>	<i>34</i>
<i>d. Les actions menées en Nouvelle-Zélande.....</i>	<i>34</i>
<i>e. La semaine de la sécurité civile au Canada.....</i>	<i>35</i>

Sommaire

2. A l'échelle européenne.....	37
<i>a. L'Initiative de l'ONU pour la résilience climatique.....</i>	37
<i>b. Les actions réalisées en Suisse.....</i>	37
<i>c. Les actions conduites par l'Allemagne.....</i>	37
3. A l'échelle nationale.....	39
<i>a. En France métropolitaine.....</i>	39
1. Les Rencontres de la sécurité intérieure.....	39
2. La Journée départementale des risques majeurs.....	39
3. La « semaine de la sécurité » à Port-Jérôme-sur-Seine.....	39
4. Les actions conduites par les syndicats spécialisés de bassin.....	40
<i>b. En Outre-mer.....</i>	40
1. La « semaine REPLIK » en Martinique.....	40
2. La « semaine SISMIK » en Guadeloupe.....	40
3. Les Journées japonaises de la Guadeloupe.....	41
4. L'action « Maore dzi pangué » à Mayotte.....	41
5. L'action « On sera prêts ! » à Mayotte.....	41
Chapitre 4 : Exemples de grands moments nationaux fédérateurs, sources d'inspiration pour la Journée du 13 octobre.....	42
1. Les journées du patrimoine.....	43
2. Octobre Rose.....	43
Conclusion.....	45
Table des Fiches Actions.....	47
Sources.....	48
Légendes et remerciements.....	56

- **AFPCNT** : Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles et Technologiques
- **ASEAN** : Association des Nations de l'Asie du Sud-Est
- **BCPR du PNUD** : Bureau de la Prévention des Crises et du Relèvement
- **CENALT** : Centre National d'Alerte aux Tsunamis
- **CGLU** : Cités et Gouvernements Locaux Unis
- **COGIC** : Centre Opération de Gestion Interministérielle des Crises
- **CRMTASP** : *Climate Risk Management Technical Assistance Projet*
- **DDC** : Direction suisse du Développement et de la Coopération
- **DGPR** : Direction Générale de la Prévention des Risques
- **DRAC** : Direction Régionale des Affaires Culturelles
- **DREAL** : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- **EPAGE** : Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau
- **EPTB** : Établissement Public Territorial de Bassin
- **IFFO-RME** : Institut Français des Formateurs Risques Majeurs et protection de l'Environnement
- **IFRC** : Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
- **IISD** : Institut International du Développement Durable
- **JDRM** : Journée départementale des risques majeurs
- **MIIAM** : Mission Interrégionale Inondation de l'Arc Méditerranéen
- **MTE** : Ministère de la Transition Écologique
- **MTES** : Ministère de la Transition Écologique et Solidaire
- **ODD** : Objectifs de Développement Durable
- **OMS** : Organisation Mondiale de la Santé
- **ONU** : Organisation des Nations-Unies
- **OPAS** : Organisation Panaméricaine de la Santé
- **PACA** : Provence-Alpes-Côte d'Azur
- **PAPI** : Programmes d'Actions de Prévention des Inondations
- **PCS** : Plan Communal de Sauvegarde
- **PFE** : Partenariat français pour l'Eau
- **PIROI de la Croix-Rouge française** : Plateforme d'Intervention Régionale de l'Océan Indien
- **PNUD** : Programme des Nations-Unies pour le Développement
- **POMS** : Plan d'Organisation de Mise en Sécurité
- **PPI** : Plan Particulier d'Intervention
- **PPMS** : Plan Particulier de Mise en Sécurité
- **PSBC** : Plan de Sauvegarde des Biens Culturels
- **RSI** : Rencontres de la sécurité
- **UE** : Union Européenne
- **UNDRR** : *United Nations Office for Disaster Risk Reduction*
- **UNESCO** : *United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization*
- **UNU** : Université des Nations-Unies
- **VISUS** : *Visual Inspection for defining Safety Upgrading Strategies*

Synthèse

Journée du 13 octobre

Instaurée à l'initiative de l'Organisation des Nations-Unies (ONU) depuis 2008, la **Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes**, organisée chaque année à la date du **13 octobre**, entend promouvoir une **culture mondiale de la prévention des catastrophes**. Initialement centrée sur la prévention des catastrophes naturelles, cette journée tient aujourd'hui également compte, dans son organisation et sa mise en œuvre, de la prévention des catastrophes technologiques. La Journée du 13 octobre a vocation à constituer un rendez-vous annuel de référence en matière de **développement de la culture du risque et de la résilience***.

Le **cadre d'action de Sendaï de 2015**, qui succède au celui de Hyogo de 2005, constitue la **feuille de route mondiale pour la réduction des risques de catastrophes**. Alors que le cadre de Hyogo axait ses objectifs principalement sur la gestion des catastrophes une fois celles-ci survenues, le cadre de Sendaï introduit quelques innovations. Le cadre est davantage **centré sur « la prévention, la gestion et la réduction des risques de catastrophes » ainsi que « le renforcement de la résilience »** (Sendaï, 2015). De plus, « *le champ d'application de la réduction des risques de catastrophes a été considérablement élargi pour inclure la fois les aléas naturels et ceux liés à l'activité humaine, ainsi que les risques et aléas environnementaux, technologiques et biologiques. La résilience des structures médicales y est largement mise en avant* » (Sendaï, 2015). S'il ne met pas le développement de la culture du risque et de la résilience au rang des priorités, le cadre de Sendaï la prend en compte comme support de ses objectifs de compréhension des risques de catastrophes et d'investissement matériel et humain dans la réduction des risques pour la résilience.

Les **plateformes mondiales et régionales pour la réduction des risques de catastrophes**, créées afin de mettre en œuvre la feuille de route mondiale précitée, sont des forums destinés à faire le point sur l'avancement du cadre de Sendaï et à prendre la mesure des progrès accomplis à l'échelle mondiale en matière de réduction des risques de catastrophes. Elles prennent le plus souvent la forme de rencontres entre parties prenantes afin de partager des connaissances, des expériences et les meilleures pratiques pour faire progresser la réduction des risques de catastrophes. Si les résultats de ces plateformes mondiales et régionales ne sont que des recommandations adaptant les objectifs de Sendaï, leur traduction en actions concrètes sur le terrain relève de la responsabilité des Etats-Membres, seuls ou en association, au travers de leur **plateformes nationales**, qui, elles peuvent être des structures opérationnelles.

Le caractère stratégique d'une préparation individuelle et collective à faire face aux événements naturels et technologiques ne fait aucun doute aujourd'hui. La mobilisation nationale autour de l'événement fédérateur périodique, qu'ambitionne la journée internationale du 13 octobre, peut y contribuer. Ce type de rendez-vous peut en effet être **l'initiateur de dynamiques territoriales concrètes, propices à l'implication citoyenne et au développement de la sensibilisation de tous aux risques naturels et technologiques.**

*La résilience s'entend de la capacité d'un système, d'une communauté ou d'une société exposé à des dangers d'y résister et de les absorber, de s'adapter à leurs effets et de s'en relever rapidement et efficacement, notamment en préservant et en rétablissant ses structures et fonctions essentielles (voir : www.unisdr.org/we/inform/terminology)

Si **le rayonnement de cette journée au niveau français reste encore discret**, les **quelques démarches recensées** en France et à l'étranger témoignent de **l'intérêt de partager et de développer** ces types d'actions, aux formes variées et à l'efficacité avérée.

La France, et en particulier l'outre-mer, se montre active en matière d'actions de sensibilisation des populations face aux risques de catastrophes. Plusieurs actions conduites par les préfetures de Guadeloupe, Martinique et Mayotte, épaulées par la Croix-Rouge française, ont lieu à une date proche de la mi-octobre et peuvent être rapprochées de la journée internationale. En métropole, des initiatives existent depuis plusieurs années comme les « rencontres de la sécurité intérieure » au niveau national, ou la « semaine de la sécurité industrielle » à Port-Jérôme-sur-Seine et la « journée départementale des risques majeurs » le 3 octobre de chaque année dans les Alpes-Maritimes. Des exercices plus ponctuels sont également réalisés tels que des exercices d'armement des cellules de crise communales sur l'arc méditerranéen ou d'autres formats de simulation (PPMS ou autres) sur d'autres territoires. La prévention face aux risques de catastrophes se matérialise aussi par le biais de l'organisation de conférences, de séminaires ou de journées locales ou nationales (ex : journée nationale de prévention des risques d'inondation autour des PAPI ou journée nationale dédiée à la prévention des incendies de forêt et de végétation organisées respectivement en 2020 et 2021 par le Ministère de la Transition Ecologique).

Sur le plan international, la journée mondiale de sensibilisation aux tsunamis est un exemple d'événement qui fait écho à la Journée du 13 octobre. À une échelle plus régionale, l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est réalise périodiquement des exercices de réponse aux catastrophes. Parmi les pays membres, le Vietnam est l'un des plus actifs en matière de réduction des risques de catastrophes. À l'échelle européenne, au-delà de la politique menée par l'Union Européenne, certains pays européens, notamment l'Allemagne, sont très impliqués dans le renforcement de la réduction des risques de catastrophes. En plus de la rédaction de textes (Consensus européen sur l'aide humanitaire, Initiative allemande de préparation) à laquelle elle a participé, l'Allemagne engage des actions concrètes en matière de réduction des risques. En 2012, le ministère fédéral des Affaires étrangères créé la « Plateforme sur les déplacements dus aux catastrophes » afin d'assurer une protection adéquate aux personnes touchées par des déplacements causés par des catastrophes ou le changement climatique. De plus, l'Allemagne encourage depuis 2016 le dialogue et les échanges réguliers entre acteurs du domaine de la réduction des risques de catastrophes par le biais de groupes de travail, d'ateliers ou de conférences.

Le Bureau des Nations-Unies pour la réduction des risques de catastrophes recense les actions de sensibilisation et de prévention menées par les pays en matière de réduction des risques de catastrophes. La consultation du site de l'organisation et des différentes plateformes a montré cependant que les actions conduites par la France ne sont pas répertoriées. Une action de porter à la connaissance de l'organisation apparaît ainsi essentielle afin qu'elles soient valorisées sur le plan international. L'AFPCNT a engagé une démarche en ce sens sur le site de l'UNDRR de manière à partager et à communiquer sur les démarches (publications, événements...) que l'association et ses partenaires mènent ou prévoient de mener en lien avec la Journée du 13 octobre, et plus largement en matière de sensibilisation à la réduction des risques de catastrophes.

Le recensement des actions menées dans le cadre de la journée internationale du 13 octobre, ainsi que l'analyse d'autres démarches de culture des risques et d'autres événements de mobilisation nationale pour d'autres causes diverses (ex : patrimoine), réalisés à l'occasion du présent rapport, sont autant de **sources d'inspiration** pour contribuer à concevoir un moment national déployé sur les territoires français pour construire collégialement un avenir plus résilient face aux risques naturels et technologiques.

En ce sens, le présent **rapport « phase 1 » d'état des lieux sur la Journée internationale du 13 octobre** constitue un **préalable essentiel à la conception et au déploiement de propositions de l'AFPCNT pour participer à l'émergence d'un rendez-vous annuel national emblématique** autour de la Journée internationale du 13 octobre et au développement d'actions concrètes sur le terrain.

Les **recommandations et les actions proposées par l'AFPCNT** dans ce cadre feront l'objet d'un **futur rapport « phase 2 » au printemps 2022**. Il apparaît d'ores et déjà que la capitalisation et la valorisation (aux niveaux international, national et local) des actions existantes et à venir sur le territoire français dans le cadre de la Journée du 13 octobre constituent un premier champ de travail indispensable. **L'accompagnement et le soutien** au développement de nouveaux projets dans ce cadre ainsi que **la conduite en propre par l'AFPCNT** de certaines actions pourront également constituer des objectifs du futur projet associatif.

Zoom sur :
La Journée du 13 octobre

La Journée du 13 octobre, en bref...

La **Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes**, organisée chaque année à la date du **13 octobre**, constitue le rendez-vous de référence en matière de développement de la **culture du risque** et de la **résilience**. Elle vise à « **promouvoir une culture mondiale de la prévention des catastrophes naturelles** » (Assemblée générale des Nations-Unies). Si la Journée du 13 octobre était initialement centrée sur la prévention des catastrophes **naturelles**, elle tient aujourd'hui également compte, dans son organisation et sa mise en œuvre, de la prévention des catastrophes **technologiques**.

Établie à l'initiative de l'Organisation des Nations-Unies, l'objectif de cette journée est, comme le rappelle le Bureau des Nations-Unies pour la réduction du risque de catastrophe (United Nations Office for Disaster Risk Reduction – UNDRR), de « **fournir une plateforme de plaidoyer pour mettre en évidence les meilleures pratiques et les exemples de coopération internationale qui ont un impact positif sur la vie des personnes qui vivent dans des régions du monde sujettes aux catastrophes**, c'est-à-dire réduire le nombre de personnes touchées par ces événements ».



13 OCTOBER
INTERNATIONAL DAY
FOR DISASTER RISK REDUCTION



Chapitre 1 : Le contexte de la Journée du 13 octobre

1. Origines

Une initiative des Nations-Unies

Par la [résolution A/RES/44/236 du 22 décembre 1989](#), l'Assemblée générale des Nations-Unies décide de célébrer, **chaque deuxième mercredi d'octobre**, la Journée internationale de la prévention des risques de catastrophes. Ce jour a été choisi pendant la **Décennie internationale pour la prévention des risques de catastrophes naturelles** (1990-1999). Cette décennie visait à « *faire prendre conscience aux populations de la mesure dans laquelle elles [pouvaient] mieux se protéger des catastrophes naturelles* » (AFPCNT).

En [décembre 1999](#), l'Assemblée générale de l'ONU décide de prolonger la Décennie internationale pour la prévention des risques de catastrophes naturelles par une **Stratégie internationale pour la réduction des catastrophes**.

Par la [résolution A/RES/56/195 du 21 janvier 2002](#), l'Assemblée générale décide de maintenir la célébration annuelle en tant que moyen de **promouvoir une culture mondiale de la prévention des catastrophes naturelles**, y compris la **prévention**, l'**atténuation** et la **préparation**.

Par la [résolution A/RES/64/200 du 21 décembre 2009](#), l'Assemblée générale des Nations-Unies désigne le **13 octobre** comme date de commémoration de la **Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes**.



2. Historique

a. Le cadre de Sendaï et les plateformes

1. Le cadre d'action de Sendaï

Les **catastrophes naturelles et technologiques** impactent chaque année des millions de personnes et engendrent des **pertes de vies humaines** significatives. Les dégâts économiques qui en résultent sont également conséquents. Ils ont même vocation à augmenter dans les prochaines années en raison des changements climatiques, de la surpopulation et de l'urbanisation en cours.

En réponse, des cadres d'action ont été conclus au niveau international et ont pour objectif d'« examiner[r] les progrès accomplis dans le monde en matière de prévention des risques de catastrophes et désigne[nt] les mesures prioritaires à prendre » (UNESCO, 2016).

Adopté lors de la troisième conférence mondiale des Nations-Unies sur la réduction des risques de catastrophes qui a eu lieu en mars 2015 à Sendaï (Japon), le **cadre d'action de Sendaï** définit une **stratégie mondiale en matière de réduction des risques**. Ce cadre, qui s'inscrit dans le prolongement du cadre d'action de Hyogo, adopté par 168 pays le 22 janvier 2005, a rénové l'action des Nations-Unies en matière de gestion des risques. Il permet de prendre des mesures dans différents domaines (économique, structurel, institutionnel, social, juridique, environnemental, santé, etc...) de manière à **éviter dans la mesure du possible les catastrophes, prévenir l'exposition aux aléas et réduire la vulnérabilité des populations au travers d'une meilleure prévention, préparation et réaction aux catastrophes en prenant aussi en compte le relèvement après une catastrophe**.

Le soutien et l'application du Cadre de Sendaï a été confié à l'**UNDRR**.

Le cadre d'action de Sendaï paru en 2015 définit **quatre priorités** :

- la **compréhension des risques de catastrophes** ;
- le **renforcement de la gouvernance** des risques de catastrophes pour mieux les gérer ;
- l'investissement dans la réduction des risques de catastrophes pour **renforcer résilience** ;
- l'**amélioration de l'état de préparation aux catastrophes** pour une intervention efficace et pour « Faire et reconstruire mieux » durant la phase de relèvement, de remise en état et de reconstruction.

Chaque année, l'accent est mis sur l'une des sept cibles du cadre de Séndai.

Le cadre d'action de Séndai définit **sept objectifs mondiaux** :

- 2016 - Cible (a) : Réduire sensiblement la mortalité mondiale due aux catastrophes d'ici à 2030, en visant à abaisser le taux de mortalité mondial moyen pour 100 000 habitants au cours de la décennie 2020-2030 par rapport à la période 2005-2015 ;
- 2017 - Cible (b) : **Réduire substantiellement le nombre de personnes touchées** dans le monde d'ici à 2030, en visant à abaisser le chiffre moyen mondial pour 100 000 au cours de la décennie 2020-2030 par rapport à la période 2005- 2015 ;
- **2018** - Cible (c) : **Réduire les pertes économiques directes** dues aux catastrophes par rapport au produit intérieur brut (PIB) mondial d'ici à 2030 ;
- **2019** - Cible (d) : **Réduire sensiblement, d'ici à 2030, les dommages** causés par les catastrophes aux infrastructures essentielles et l'interruption des services de base, notamment les établissements de santé et d'enseignement, y compris en renforçant leur résilience ;
- **2020** - Cible (e) : Augmenter sensiblement, d'ici à 2020, le nombre de pays dotés de **stratégies nationales et locales de réduction des risques de catastrophes** ;
- 2021 - Cible (f) : **Renforcer sensiblement la coopération internationale** en faveur des pays en développement en leur apportant un soutien adéquat et durable pour compléter leurs actions nationales de mise en œuvre du présent Cadre d'ici à 2030 ;
- **2022 - Cible (g) : Accroître sensiblement, d'ici à 2030, la disponibilité et l'accessibilité des systèmes d'alerte précoce multirisques et des informations et évaluations sur les risques de catastrophes pour les populations.**



Le projet associatif de l'AFPCNT dans le cadre du plan d'action « Tous résilients face aux risques » s'intègre ici pleinement dans la cible (g) pour 2022 du cadre d'action de Séndai.

Note :

Le cadre de Séndai constitue la feuille de route pour la réduction des risques de catastrophes. Toutefois, d'autres programmes mondiaux tels que les **Objectifs de Développement Durable (ODD)**, l'**accord de Paris sur le climat**, le **nouvel agenda urbain** et l'**agenda sur la biodiversité**, comportent des objectifs qui ne peuvent être atteints sans tenir compte de la réduction des risques de catastrophes. Par exemple, le suivi cadre de Séndai est destiné à compléter le suivi des 11 indicateurs des ODD. Il existe des liens clairs et une grande synergie entre ces instruments politiques internationaux.

2. Les plateformes

Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophes

Créée en 2006, cette plateforme est le **principal rassemblement mondial multi-partite de parties prenantes engagées dans la réduction des risques de catastrophes et le renforcement de la résilience des communautés et des nations**. La plateforme mondiale est un forum d'échange d'informations, de partage des connaissances, d'examen des progrès dans la mise en œuvre des instruments internationaux sur la réduction des risques de catastrophes et de création de partenariats entre secteurs. Le but étant d'améliorer la mise en œuvre de la réduction des risques de catastrophes par une meilleure communication et coordination entre les parties prenantes et de convenir d'une orientation stratégique pour la mise en œuvre du cadre de Sédai (UNDRR).

Plateformes régionales

La plateforme mondiale est déclinée en plateformes régionales correspondant aux cinq grandes régions du monde : l'Afrique ; les Amériques et les Caraïbes ; les États arabes ; l'Asie et le Pacifique ; l'Europe et l'Asie centrale. L'UNDRR définit les plateformes régionales comme « **des forums multi-partite qui reflètent l'engagement des gouvernements à améliorer la coordination et la mise en œuvre des activités de réduction des risques de catastrophes tout en établissant des liens avec les efforts internationaux et nationaux** ».

Plateformes nationales

Ces plateformes nationales sont reconnues par l'UNDRR comme les acteurs clés dans la mise en œuvre des Cadres d'action de Hyogo puis de Sendai. Elles demeurent le pilier des initiatives nationales visant à réduire les effets négatifs des aléas naturels. Une plateforme nationale pour la réduction des risques de catastrophes est « **un forum ou comité avec plusieurs parties prenantes crée, contrôlé et dirigé par les nationaux eux-mêmes** » (UNDRR). **L'AFPCNT, membre de la plateforme française, est chargée de son animation.**

Les plateformes mondiale, régionales et nationales pour la réduction des risques de catastrophes prennent donc la forme de **rencontres entre parties prenantes**. Chaque rencontre aborde une thématique particulière liée à la réduction des risques de catastrophes.

Les **objectifs** avancés par ces **grands rassemblements** sont divers :

- **réaffirmer l'engagement des parties prenantes** en faveur de la mise en œuvre du cadre de Sédai ;
- **évaluer les progrès réalisés** dans la mise en œuvre nationale des objectifs de Sédai ;
- **favoriser la coopération** entre les régions en vue d'un développement durable inclusif et informé des risques de catastrophes ;
- **partager les connaissances, les expériences et les meilleures pratiques** pour faire progresser la réduction des risques de catastrophes.

b. La politique de l'Union Européenne

La gestion des risques de catastrophes dans l'Union Européenne (UE) est étroitement liée au cadre de Sendai. Bien que la Commission européenne ne soit pas signataire du cadre, elle joue un rôle important dans les négociations internationales, soutient les pays de l'UE signataires et pays tiers dans la mise en œuvre de l'accord, et s'emploie à garantir que l'action de l'Union soit cohérente avec l'agenda mondial.

L'UE mène des politiques placées sous le signe de la réduction des risques de catastrophes. La Commission européenne rédige régulièrement des **rapports d'état des risques de catastrophes dans l'UE**, permettant ainsi de bien comprendre les risques de catastrophes et de les gérer efficacement. L'UE met également à disposition des États-membres un **répertoire en ligne de données, recherches, et résultats de projets liés aux catastrophes** et donne accès à un ensemble de réseaux et de partenariats. Le **Réseau de connaissances de l'Union en matière de protection civile**, créé en 2019, facilite la collecte et le partage des connaissances, expertises, expériences, enseignements et bonnes pratiques en vue d'améliorer les efforts de prévention, préparation et réponse aux crises. Il stimule aussi la recherche et l'innovation dans ce secteur et permet de renforcer les liens entre gestion des catastrophes et acteurs de la protection civile. De plus, il existe au niveau européen un **mécanisme d'évaluation par les pairs des dispositifs de gestion des risques de catastrophes et de protection civile**. Ce mécanisme offre à tout pays ou région de l'UE la possibilité de se pencher sur ses capacités à faire face aux risques de catastrophes et identifier les moyens à mobiliser pour renforcer son système global de prévention et de préparation. L'objectif de ce système est de faciliter le partage des bonnes pratiques en matière de gestion des risques de catastrophes grâce à des analyses indépendantes, réalisées par des équipes d'experts sélectionnés dans divers pays. Dans le prolongement du système précédent, les **missions consultatives** offrent un accompagnement et des conseils sur mesure concernant des besoins et des problèmes spécifiques pour permettre une meilleure réponse aux effets nuisibles des catastrophes.

Aucune mention de l'organisation d'une journée annuelle placée sous le signe de la réduction des risques de catastrophes n'est faite au niveau européen. Le seul événement qui semble s'inscrire dans la lignée de la Journée du 13 octobre est le **Forum européen pour la réduction des risques de catastrophes**. L'événement, organisé chaque année depuis 2010 par l'UNDRR, offre la possibilité aux parties prenantes « *d'échanger leurs expériences sur les pratiques réussies et les approches innovantes pour prévenir, réduire et gérer les risques de catastrophes* » et de « *prendre des engagements concrets pour réduire les risques de catastrophes* » (Conseil de l'Europe, 22 novembre 2021). L'objectif du Forum est de « **transformer les engagements de Sendai pris par les décideurs politiques et les parties prenantes en actions nationales et locales, afin d'accélérer la mise en œuvre et le suivi du cadre d'action de Sendai et réduire l'impact des catastrophes naturelles** » (Comité européen des régions, 26 mars 2017).

c. Quelques actions recensées par l'AFPCNT

La seule référence française à la Journée du 13 octobre apparaît dans un article du magazine *Foreign Affairs* publié le 22 mars 2016. L'article précise : « *S'exprimant à la Plateforme nationale pour la réduction des risques de catastrophes, la ministre Ségolène Royal a proposé de profiter de la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes, le 13 octobre, pour ancrer une semaine d'activité consacrée à la sensibilisation aux risques de catastrophes dans tout le pays et ses territoires. La Ministre a fait cette proposition directement à M. Robert Glasser, le chef de l'[UNDRR], qui a salué l'initiative car la Journée internationale de cette année donnera le coup d'envoi d'une campagne de sept ans qui se concentrera sur la mise en œuvre des sept objectifs du Cadre de Sendai visant à réduire les risques de catastrophes et les pertes dues aux catastrophes* ».

Les archives de l'AFPCNT recensent plusieurs traces de **manifestations organisées à une date proche de la mi-octobre**, qui dans leurs attendus, leurs discours introductifs ou conclusions, **font explicitement référence à la Journée internationale**, pour se placer sous ses auspices.

À titre indicatif et non exclusif :

Fin septembre 2004

Conférence internationale de Paris, à l'occasion de la présidence française de l'UE : *Floods and Storms in Europe*, participation de délégation des plateformes nationales de différents pays européens et **nombreux partages d'expérience concrets**.

16-17 octobre 2017

Fachtagung Kastastrophen Vorsorge 2017, Berlin, participation d'une délégation de deux représentants de la gouvernance de l'AFPCNT (R. Nussbaum et JM. Tanguy) à la **Conférence annuelle de la plateforme allemande portant sur la réduction des risques de catastrophes**, calée autour de la date de la conférence internationale avec un exercice de **partage d'expériences** entre les deux plateformes.

13 octobre 2018

Séminaire stratégique AFPCNT dans les locaux du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (MTE) et de la Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR) et en présence de représentants SRNH, rencontre-débats entre le président du Partenariat Français pour l'Eau (PFE) et celui de l'AFPCNT, pour **envisager les voies et moyens d'un Partenariat Français des Risques** restant à concevoir, en s'inspirant de l'expérience réussie du PFE.

16-18 octobre 2019

Conférence avec la Société de gestion intégrée des risques de catastrophes (IDRIM) à Nice, organisée par l'AFPCNT et soutenue par la DGPR.

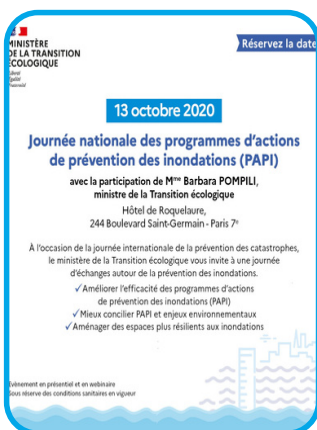


Flyer pour la Journée nationale des PAPI
Source : risknat.org

13 octobre 2020

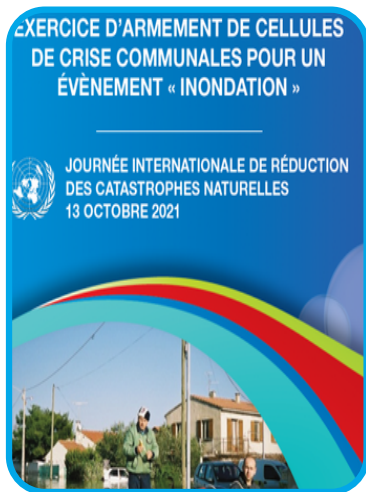
Journée nationale de prévention des risques d'inondation autour des Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), organisée par le MTE et la DGPR à Paris et en webinaire. Des tables rondes et des témoignages ont eu lieu toute la journée afin de valoriser et partager les actions de réduction de la vulnérabilité et la prévention des inondations et identifier des leviers d'amélioration. Les échanges se sont centrés autour de trois objectifs :

- améliorer l'efficacité des PAPI ;
- mieux concilier PAPI et enjeux environnementaux ;
- aménager des espaces plus résilients aux inondations.



Flyer pour la Journée nationale des PAPI
Source : site Internet du MTE

13 octobre 2020-2021



Affiche pour l'exercice Inondation 2021 d'armement de cellules de crise communales
Source : DREAL PACA, 14 décembre 2021

Exercices d'armement de cellules de crise communales pour un événement « Inondation », organisés par la MIIAM. Trois préfectures (46, 48, 84) en 2020 puis huit préfectures (06, 09, 31, 32, 34, 46, 66, 84) en 2021 ainsi que la métropole Aix-Marseille-Provence et certaines des communes de leur territoire réalisent des exercices flash permettant aux acteurs locaux de s'exercer pendant 2h30 en limitant leur investissement en amont, durant et après l'exercice. L'objectif étant de tester la première phase d'une gestion de crise « inondation », c'est-à-dire tester la mobilisation des personnels et la mise en actif de la cellule communale de commandement du PCS. Ces exercices ont permis aux communes de disposer de premiers indicateurs quant à la réactivité et aux capacités de fonctionnement des cellules de crises. Ils ont également permis aux préfectures de tirer des enseignements sur la capacité des acteurs du territoire à se mobiliser en cas de crise.

13 octobre 2021

Journée nationale dédiée à la prévention des incendies de forêt et de végétation, organisée par le MTE en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Le replay des vidéos filmées à l'occasion de cette journée est disponible.

Voir le replay des vidéos :

- <https://tendances.orange.fr/ecologie-et-environnement/videos/replay-journee-nationale-dediee-a-la-prevention-des-incendies-de-foret-et-de-vegetation-1ere-partie-CNT000001FqHE9.html> (PREMIÈRE PARTIE)
- <https://tendances.orange.fr/ecologie-et-environnement/videos/replay-journee-nationale-dediee-a-la-prevention-des-incendies-de-foret-et-de-vegetation-2e-partie-CNT000001Fsqt.html> (SECONDE PARTIE)



Flyer pour la Journée nationale dédiée à la prévention des incendies de forêt et de végétation
Source : www.valigny.fr

3. Acteurs

La Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes revêt un caractère **pluridisciplinaire** et **interministériel**.

a. A l'échelle internationale

Les **promoteurs** de cette journée sont le **système des Nations-Unies**, avec comme pilote l'UNDRR et l'Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) en tant que partenaire spécifique de l'UNDRR sur cette action.

UNDRR

Chaque année, l'**UNDRR** communique sur la Journée du 13 octobre et en fait la promotion sur les réseaux sociaux via l'utilisation de **hashtags** (#DRRday) qui font écho à la thématique retenue pour l'année. Ainsi, en 2020, le hashtag #ItsAllAboutGovernance a été choisi en concordance avec l'objectif E du Cadre de Sendai qui prévoit le renforcement de la gouvernance dans le but d'améliorer la gestion des risques de catastrophes



Source : UNDRR



Source : UNDRR

Lors de l'édition 2021, placée sous le signe de la coopération internationale pour les pays en développement afin de réduire leurs risques de catastrophes et les pertes dues aux catastrophes, l'UNDRR a souhaité organiser une **campagne sur les médias sociaux**. Cette campagne encourageait les pays à créer leur propres cartes de médias sociaux à l'aide de leur boîte à outils de campagne pour souligner comment votre pays ou votre organisation soutient la coopération internationale pour la RRC. Les pays sont encouragés à partager leur événement via le site preventionweb@un.org pour le faire figurer sur le site de la Journée internationale.

Lors de la Journée du 13 octobre, des **conférences et séminaires en ligne** sont à visionner sur le site de l'UNDRR. Pour l'édition 2021, des intervenants se sont exprimés à propos de la contribution des statisticiens concernant la prévention des catastrophes.

UNESCO

L'**UNESCO** intervient à tous les niveaux et prône la **sensibilisation**, la **prévention** et la **préparation aux risques**. Une vidéo* expliquant la contribution de l'UNESCO à la réduction des risques de catastrophes est disponible sur le site Internet de l'organisation. « *Opérant à l'interface entre les sciences naturelles et sociales, l'éducation, la culture et la communication, l'UNESCO s'emploie à **renforcer la résilience des sociétés** par l'alerte précoce, le renforcement des capacités, le partage des connaissances, la création de réseaux et le conseil stratégique* » (UNESCO, 2016). Pour citer un exemple très concret, l'UNESCO s'engage à fournir aux écoles les moyens d'identifier les risques auxquels elles sont exposées de manière à en améliorer la sécurité. Pour ce faire, l'organisation s'appuie sur la **méthodologie VISUS**** (*Visual Inspection for defining SafetyUpgrading Strategies*) permettant d'évaluer la sécurité scolaire multirisque. Cette initiative a déjà permis l'évaluation de plus de 11 000 bâtiments dans environ 1 700 complexes scolaires et surtout, la sécurité de plus de 500 000 élèves et personnel éducatif.

OMS & OPAS

Diverses autres agences, comme par exemple l'**Organisation Mondiale de la Santé** (OMS), sont concernées par le sujet de la réduction des risques de catastrophes. Les catastrophes naturelles et technologiques qui se produisent chaque année affectent la santé de millions de personnes et engendrent des pertes en vies humaines tragiques. Les changements climatiques accentueront ces phénomènes déjà en cours. C'est pourquoi, l'OMS se montre active en matière de réduction des risques de catastrophes. Le Cadre de gestion des risques liés aux situations d'urgence et aux catastrophes dans le contexte de la santé qu'elle a rédigé a pour but d'« **aider les communautés à se préparer aux situations d'urgences, aux catastrophes et aux crises, ainsi qu'à intervenir et à se relever en de tels cas** » (OMS, 2013-2014).

L'**Organisation Panaméricaine de la Santé** (OPAS), en particulier, travaille pour parvenir à un secteur de la santé plus résilient dans les Amériques et contribuer à réduire les conséquences sanitaires des urgences, des catastrophes et des crises et à atténuer leur impact social et économique. L'unité de réduction des risques de catastrophes du département des urgences sanitaires protège la vie des patients et des travailleurs de la santé et met à l'abri des catastrophes les équipements et les fournitures de santé de manière à **faire en sorte que les services de santé continuent de fonctionner efficacement pendant et après les catastrophes**.

*Pour visionner la vidéo de l'UNESCO, consulter le lien : <https://en.unesco.org/disaster-risk-reduction>

**Pour plus d'informations sur la méthode VISUS, consulter le lien : <https://www.youtube.com/watch?v=fVvtSsdxtU&feature=youtu.be>

Certaines organisations apportent un appui particulier à la communication sur la journée. Parmi elles, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFRC) et ses composantes nationales ou encore Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU).

Croix-Rouge française et PIROI

La **Croix-Rouge française** et la **Plateforme d'Intervention Régionale de l'Océan Indien** (PIROI) mènent depuis 2007 une « réflexion visant à promouvoir la prévention des risques, pour mieux s'y préparer et en atténuer les effets » (PIROI, 13 octobre 2020). Le défi étant de « faire prendre conscience aux personnes que l'absence de préparation et de prévention génère des comportements inadaptés et augmente les conséquences désastreuses des catastrophes » (Croix-Rouge, 13 octobre 2010). La Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes est l'occasion pour la Croix-Rouge de plaider en faveur d'une « **bonne gouvernance des risques de catastrophes** » de manière à « **sauver des vies** » (Croix-Rouge, 13 octobre 2020). Cette vision et l'engagement auprès des populations exposées ou affectées se traduit en actions qui font écho aux objectifs de la Journée du 13 octobre. En plus de l'aide et de l'assistance qu'elle porte, le Croissant-Rouge accorde dans ses opérations d'aide humanitaire **une place particulière à la prévention et à la préparation**. Dans le cadre des programmes de préparation aux catastrophes qu'elle conduit depuis plus de vingt ans, l'association propose notamment des sessions d'initiation aux gestes de premiers secours. Les objectifs étant de « **sensibiliser les populations aux risques qu'elles encourent ; les initier aux messages d'alerte et de mise à l'abri ; les former aux gestes qui sauvent ; mettre en place des mesures d'hygiène, des dispositifs d'eau potable, pour les aider à bâtir des abris résistant aux séismes, etc...** » (Croix-Rouge, 13 octobre 2010).

CGLU

Les **Cités et Gouvernements Locaux Unis** mettent également leur pièce à l'édifice en ce qui concerne la communication sur la Journée du 13 octobre.



Source : site Internet des CGLU

L'organisation a formé son réseau dans le **développement de stratégies pratiques de réduction des risques de catastrophes et de résilience par le biais de l'apprentissage entre pairs et de méthodologies ludiques**. Lors de la Conférence Innovate4Cities, CGLU, UN-Habitat et UNDRR ont lancé le deuxième volume de leurs **Modules d'Apprentissage sur la Résilience***, qui se centre sur les approches, stratégies et actions pratiques pour les gouvernements locaux, métropolitains et régionaux afin d'accélérer le renforcement de la résilience.

*Pour plus d'informations sur les Modules d'Apprentissage sur la Résilience, consulter le lien : <https://www.uclg.org/fr/media/nouvelles/modules-d-apprentissage-sur-la-resilience-outils-pour-avancer-le-developpement-de>

Si l'**Institut International du Développement Durable** ne communique pas directement sur la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes, il intervient notamment en matière de gestion des risques climatiques. Par exemple, l'organisation a mis en œuvre le **Projet d'assistance technique à la gestion des risques climatiques** (*Climate Risk Management Technical Assistance Projet – CRM TASP*) porté par le Bureau de la Prévention des Crises et du Relèvement (BCPR) du Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD). Mis en œuvre dans sept pays (Honduras, Kenya, Nicaragua, Niger, Ouganda, Pérou, République Dominicaine), le CRM TASP a pour but « *d'évaluer les risques climatiques et d'identifier les options de gestion de ces risques* » (IISD, janvier 2013). Ce projet vise à « *développer les capacités nationales permettant d'analyser, de prévenir et de **gérer les risques liés à la variabilité et au changement du climat*** » ainsi que « *définir [...] des solutions et des priorités spécifiques à chaque pays pour la gestion des risques* » (PNUD, octobre 2010).

b. A l'échelle nationale

AFPCNT

Il est souhaité par le niveau national que la Journée du 13 octobre devienne un événement national incontournable et soit impulsé et coordonné par une structure en charge de promouvoir la culture de la résilience en France. L'**AFPCNT** souhaite devenir **l'un des promoteurs les plus actifs en France** du principe de cette journée. Les propositions d'actions de l'AFPCNT autour de la Journée du 13 octobre feront l'objet d'un rapport « Phase 2 » dédié et complémentaire à ce premier rapport « Phase 1 » d'état des lieux. L'association aimerait que l'événement soit parrainé par des ambassadeurs, élus locaux et personnalités ayant été confrontés à une catastrophe et donc engagés dans la prévention des risques. À ce titre, la contribution d'**ambassadrices** et **ambassadeurs en métropole. En Outre-mer**, certaines personnalités apportant déjà leur contribution dans la réduction des risques de catastrophes. C'est le cas de la **chanteuse Zily** et du **basketteur Henri Ahmed Saïd Salim**, artistes et personnalités connues de tous les Mahorais, qui ont participé à la réalisation de vidéos sur les risques tsunamique et sismique dans le cadre d'une vaste campagne de sensibilisation « On sera prêts ! » menée à Mayotte [**Fiche Action n°10**].

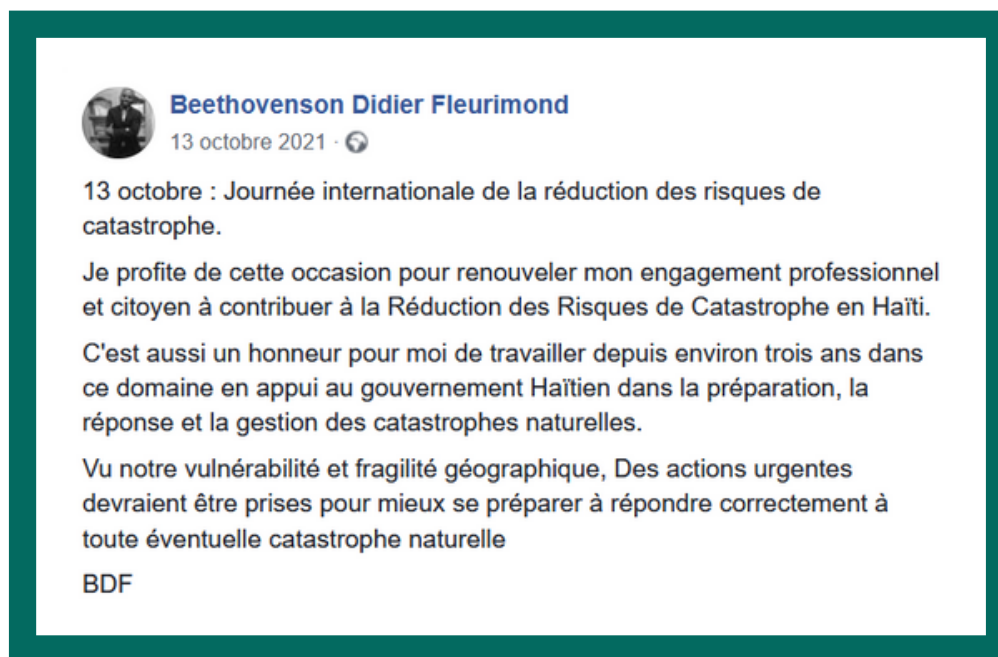


La chanteuse mahoraise Zily
Source : <https://www.megazap.fr/>



Le basketteur mahorais Henri Ahmed Saïd Salim
Source : <https://inisport.com/>

Au-delà du seul territoire français, d'autres personnes ont été identifiées comme pouvant endosser le rôle d'ambassadrices. Par exemple, **Beethovenson Didier Fleurimond**, ingénieur agronome et coordonnateur régional PNUD à Haïti, se montre très actif en matière de réduction des risques de catastrophes.



*Post de Beethovenson Didier Fleurimond à l'occasion de la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes
Source : Facebook*

ETAT

Si l'État central intervient en matière de coordination et de facilitation de l'événement, il n'en est pas l'organisateur principal. La Journée du 13 octobre est mise en œuvre dans les territoires par les services déconcentrés de l'État, les collectivités territoriales, les associations et les professionnels qui souhaitent s'y associer.

Chapitre 2 : La Journée du 13 octobre dans les faits

1. Objectifs

La Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes vise à **sensibiliser** les organismes publics et privés, les élus, les entreprises et les citoyens sur la nécessité de prévenir les **risques naturels et technologiques**. L'objectif étant de « **passer de la réaction post-catastrophe à l'action pré-catastrophe** et aider les pays à renforcer leurs capacités de gestion des risques de catastrophes et liées au climat » (UNESCO). Dans le contexte du changement climatique, la prévention des risques est une composante majeure de **l'adaptation des territoires**.

La Journée du 13 octobre entend faire passer le message que de nombreuses catastrophes peuvent être évitées ou prévenues s'il existe une **bonne gouvernance** des risques de catastrophes, c'est-à-dire des **stratégies de réduction des risques de catastrophes** pour gérer et réduire les niveaux de risque existants et éviter la création de nouveaux risques.

L'un des objectifs de la Journée du 13 octobre est « *de mobiliser, de démultiplier les actions et d'inciter à des **initiatives locales** sur les territoires métropolitain et ultra-marins* » (Verrhiest-Leblanc, 2022).



2. Format

a. Les ateliers pédagogiques

Durant cette journée, les acteurs de la prévention des risques proposent des **animations** et **actions gratuites**. Des **ateliers** sont organisés pour permettre aux citoyens de « *connaître les risques auxquels ils sont exposés, d'évaluer leur vulnérabilité et d'adapter leur habitat afin d'en réduire les conséquences, comprendre la prévision et la nature des phénomènes, se former aux comportements qui sauvent, pouvoir demeurer chez soi durant deux à trois jours de façon autonome, se préparer en cas d'évacuation* » (Ministère de la Transition Écologique, 18 octobre 2021).

Par exemple, la Journée du 13 octobre a été retenue en tant que jour de lancement du premier **jeu mobile anticyclonique** dédié à la prévention du risque cyclonique à La Réunion.

Lancée par la Plateforme d'Intervention Régionale de l'Océan Indien (PIROI) de la Croix-Rouge française, l'application « **Paré pas Paré Cyclone** » entend sensibiliser et informer la population sur le risque cyclonique et transmettre les bons gestes à adopter en cas de cyclone à La Réunion **[Fiche Action n°1]**.



Page d'accueil du jeu mobile anticyclonique "Paré pas Paré Cyclone"
Source : PIROI, Croix-Rouge française, 13 octobre 2021



Arlette la tortue
mascotte des villages-forum "PLOUF"

La culture du risque devant être transmise dès le plus jeune âge, des **ateliers pédagogiques** sont mis en place afin de « *faire découvrir au grand public [et notamment aux jeunes enfants] quelles peuvent être les conséquences de catastrophes naturelles et d'accidents industriels ainsi que les moyens mis en œuvre par les autorités pour les maîtriser* ». (Ministère de la Transition Écologique, 18 octobre 2021). Les villages-forums « PLOUF », organisés chaque année dans plusieurs villes françaises, proposent ce type d'ateliers dans le but de sensibiliser et de communiquer avec le public sur le risque inondation **[Fiche Action n°8]**.



b. Le milieu scolaire

La Journée du 13 octobre offre également l'opportunité aux établissements scolaires de tester leur **Plan Particulier de Mise en Sûreté** (PPMS), les entreprises leur **Plan d'Organisation de Mise en Sûreté** (POMS), les musées leur **Plan de Sauvegarde des Biens Culturels** (PSBC), les communes leur **Plan Communal de Sauvegarde** (PCS).



Logo de l'action AIGUAT

Concernant les établissements scolaires

Des exercices sont régulièrement menés afin de sensibiliser et entraîner les établissements de niveau collèges (publics et privés) de l'arc méditerranéen aux épisodes pluvio-orageux de type cévenol. Lancés officiellement le 18 février 2016, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) et la Mission Interrégionale Inondation de l'Arc Méditerranéen (MIIAM) se sont associées à l'Institut Français des Formateurs Risques Majeurs et protection de l'Environnement (IFFO-RME) pour organiser les **exercices AIGUAT**. Le but de ces exercices est de développer une **culture du risque** en territoire en s'appuyant sur l'**éducation des jeunes** et la mobilisation des acteurs en territoire. L'idée étant de convaincre sans contraindre de l'intérêt de se préparer et de garder la mémoire des événements ainsi que de développer une solidarité face aux catastrophes.

Concernant les niveaux départementaux et communaux

Des exercices de crise sont régulièrement menés autour de l'arc méditerranéen. Le 31 octobre 2017, la Mairie de Cannes a conduit un vaste **exercice de simulation d'un tsunami** dans le cadre de son PCS. Conduit en partenariat avec la préfecture des Alpes-Maritimes, le Centre Opération de Gestion Interministérielle des Crises (COGIC) et le Centre National d'Alerte aux Tsunamis (CENALT), l'exercice grandeur nature avait pour objectif de « *procéder à l'évacuation des ports et du littoral, puis de gérer la crise pendant le passage de la vague, et enfin d'organiser les secours* » (Catherine Lioult, 31 octobre 2017).

De même, la commune de Cannes a organisé un **exercice de crise "tsunami"** en lien avec les services de l'État et le CENALT. Cet exercice a eu lieu le 5 novembre 2018 à l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation aux tsunamis. Plus récemment, dans le prolongement des exercices "tsunami" déjà conduits à Cannes, la commune de Sanary-sur-Mer a organisé le 2 février 2021 un **exercice "tsunami"**.



Source : DREAL PACA, 16 novembre 2018

c. Les visites

Au-delà des actions conduites autour de cet événement, la Journée du 13 octobre offre aussi au grand public la possibilité de participer à des **visites pédagogiques de sites** (casernes de pompiers, sites industriels, salles de prévision de Météo France, services de prévision des crues de type stations d'hydrométrie situées à proximité des cours d'eau).

d. La sphère culturelle

La sphère culturelle est également impliquée dans la prévention des risques de catastrophes. Des **expositions** avec **maquettes itinérantes ou interactives**, des **installations artistiques** ponctuelles, des spectacles et des **rencontres théâtrales** se déroulent tout au long de la Journée internationale.

Des **conférences** sont proposées et visent à mettre en avant les récits des générations passées, celles qui auraient déjà été confrontées à un risque. La communication est un bon outil en matière de culture du risque car elle permet de déterminer la mémoire des risques, c'est-à-dire transmettre la connaissance collective des catastrophes ou des aléas passés, exprimer le souvenir de ces catastrophes et la manière dont celles-ci ont été gérées.

À **La Réunion**, les **témoignages des générations passées** à travers leurs récits sont au cœur d'une communication pertinente sur le risque. Pour raviver cette mémoire collective, un **projet pédagogique « mémoire d'un cyclone »** a été initié cette année à La Réunion. À partir d'un travail en classe et à la maison, les élèves de primaire ont collecté les **récits de proches ayant vécu un cyclone**. Transmettre aux jeunes générations le récit des événements passés doit permettre de perpétuer la mémoire collective autour de ce risque naturel majeur qui marque profondément l'identité du territoire.



Chapitre 3 :
Les actions de sensibilisation
analogues à la Journée
du 13 octobre

1. A l'échelle internationale

Sur le plan international, quelques initiatives existent en matière de réduction des risques et peuvent être rapprochées de la Journée du 13 octobre.

a. La Journée mondiale de sensibilisation aux tsunamis



Affiche pour la Journée mondiale de sensibilisation aux tsunamis
Source : ONU



Logo associé à la Journée mondiale de sensibilisation aux tsunamis
Source : ONU

La **Journée mondiale de sensibilisation aux tsunamis [Fiche Action n°3]** constitue une autre initiative établie au niveau international en matière de réduction des risques. Ayant lieu chaque année le **5 novembre**, cette journée a pour objectif de **renforcer la coopération internationale en faveur des pays en développement** par un soutien adéquat et durable, afin de compléter leurs actions nationales pour la mise en œuvre du Cadre de Sendai d'ici à 2030. L'Assemblée générale des Nations-Unies invite tous les États-Membres, la communauté internationale et la société civile à profiter de cette journée mondiale pour **attirer l'attention du public sur les risques que représentent les tsunamis** et à participer à la campagne intitulée « Sendai Sept – 7 objectifs, 7 années (2016-2022) ». C'est le Japon qui a présenté à l'Assemblée générale des Nations-Unies un projet de résolution intitulé « Journée mondiale sur les tsunamis ». La date de la Journée a été choisie d'après l'histoire d'« Inamura-no-hi » qui, le 5 novembre 1854, a sauvé les habitants d'un village en mettant le feu à des balles de riz, sacrifiant ainsi sa récolte pour les alerter de l'arrivée d'un tsunami. Son courage a permis l'évacuation du village, qu'il a ensuite entrepris de reconstruire de manière plus résiliente.



b. La Journée de l'ASEAN pour la gestion des catastrophes

À une échelle plus régionale, l'**Association des Nations de l'Asie du Sud-Est** (ASEAN) profite de la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes ayant lieu chaque année le 13 octobre, pour célébrer, ce même jour, la Journée de l'ASEAN pour la gestion des catastrophes. La prévention, la lutte et la réduction des catastrophes naturelles restent en effet des priorités de l'ASEAN et ses partenaires. En 2011, l'ASEAN a par exemple mis en place un centre régional de coordination de l'aide humanitaire, dont la vocation principale est d'apporter une réponse humanitaire aux catastrophes régionales. De plus, l'organisation mène plusieurs projets très concrets en ce qui concerne « *l'évaluation, la supervision des risques et des avertissements précoces, la prévention, la réduction, la confrontation aux calamités naturelles et le redressement après les calamités naturelles* » (La Voix du Vietnam, 30 mai 2013).

La proaction de l'ASEAN s'illustre en particulier dans la réalisation d'exercices de réponse aux catastrophes. Par exemple, un **exercice régional de réponse aux catastrophes naturelles**, impliquant les pays de l'ASEAN et le Japon a eu lieu du 26 au 28 mars 2018 dans la ville de Đà Nẵng (Vietnam). Cet exercice, organisé par le ministère vietnamien de la Santé, visait à améliorer les capacités des pays de l'ASEAN dans la gestion médicale des catastrophes et la coopération technique entre l'Agence japonaise de coopération internationale et l'Institut national de la médecine d'urgence de la Thaïlande.



Source : Le Courrier du Vietnam



Source : Le Courrier du Vietnam

Dans le prolongement de cette idée, un **exercice maritime** a été organisé de concert par les ministères de la Défense des pays membres de l'ASEAN et de la Chine les 27 et 28 octobre 2018. La flotte de huit navires et des hélicoptères ont été déployés pour l'occasion. Durant le week-end, des activités sur terre, des exercices en mer, des opérations de recherche et sauvetage ainsi que des exercices d'évacuation médicale ont été réalisés.



c. Les actions conduites par le Vietnam

Parmi les pays membres de l'ASEAN, le **Vietnam** est l'un des plus actifs en matière de réduction des risques de catastrophes. Le pays participe aux forums régionaux et internationaux sur la gestion des catastrophes naturelles et applique le Cadre d'action d'Hyogo. Le Vietnam a par ailleurs élaboré une **stratégie nationale de prévention, de lutte et de réduction des catastrophes naturelles** ainsi qu'une **stratégie nationale d'adaptation au changement climatique**. Le pays a également promulgué plusieurs textes juridiques importants comme la **loi sur les ressources aquatiques** et la **loi sur la prévention et la lutte contre les catastrophes naturelles**. Ces deux dernières années (2020 et 2021), le Comité national de pilotage de la prévention et de la lutte contre les catastrophes naturelles a orchestré le 13 octobre à Hanoï une journée de célébration de la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes et de la Journée de l'ASEAN pour la gestion des catastrophes. L'événement entendait marquer « *la détermination du Vietnam à s'unir et à faire écho avec les pays et les organes des Nations-Unies et de l'ASEAN, les organisations internationales pour promouvoir la sensibilisation mondiale à la réduction des risques de catastrophe* » (Le Courrier du Vietnam, 13 octobre 2021). Dans le cadre de cette journée, une **cérémonie de remise des Prix nationaux de la presse sur la prévention et la lutte contre les catastrophes naturelles** 2019 et des prix de deux autres concours sur le même sujet a été organisée.



d. Les actions menées en Nouvelle-Zélande

La Nouvelle Zélande organise chaque année un **exercice annuel de prévention des séismes ou des tsunamis**. L'exercice national, appelé « **Shake out** », vise à rappeler aux populations la bonne conduite à adopter en cas de tremblement de terre. Les régions côtières ont également la possibilité, lors de cette journée, de pratiquer une évacuation qui serait liée à la survenue d'un tsunami.

A l'échelle locale, les écoles organisent de façon spontanée des **exercices anti-sismiques** en plus du « Shake out » national.



e. La « semaine de la sécurité civile » au Canada

La « **semaine de la sécurité civile** » [Fiche Action n°2] est une initiative de sensibilisation nationale qui a lieu chaque année lors de la première semaine complète de mai depuis 1996 au **Canada**. Cet événement collaboratif est entrepris par des organismes provinciaux et territoriaux de gestion des urgences. Des activités sont organisées à l'échelle locale, de concert avec Sécurité publique Canada et ses partenaires afin d'inciter les Canadiens à prendre trois mesures simples afin qu'ils soient mieux préparés à faire face à une situation d'urgence ou de catastrophe : **connaître les risques, préparer un plan d'urgence, avoir une trousse d'urgence.**



Bannière web pour la Semaine de la sécurité civile

Note :

Sur le modèle du Canada, une « semaine de la sécurité civile » est organisée en France. Un développement y est consacré dans la sous-partie 3 du présent chapitre.

Plusieurs événements sont organisés au Canada en lien avec la « semaine de la sécurité civile ».

Le deuxième **webinaire sur la sécurité civile** a eu lieu les 8 et 9 février 2022. Organisé par le Ministère de la Sécurité publique et ses partenaires, l'événement virtuel a rassemblé des professionnels, des scientifiques ainsi que des intervenants en sécurité civile, en gestion des risques ou en mesures d'urgence. Il avait pour principaux objectifs de **mettre à jour les connaissances en sécurité civile, échanger sur la gestion des risques et des sinistres et promouvoir la sécurité civile.**



D'autres événements en lien avec la « semaine de la sécurité civile » se tiendront en fin d'année 2022. Le prochain **Colloque sur la sécurité civile** aura lieu du 17 au 19 octobre 2022. C'est un « événement qui permet aux milieux municipal, provincial, fédéral, privé et communautaire d'**échanger sur la gestion des risques et des sinistres afin de partager des solutions pour mieux protéger la population et les biens essentiels** » (Gouvernement du Québec).

À l'occasion du Colloque sur la sécurité civile, est organisé le **Mérite québécois sur la sécurité civile**. Cet événement « reconnaît et récompense les efforts accomplis en sécurité civile par des personnes, un groupe bénévole, des organismes publics ou parapublics à but non lucratif ou communautaires, des organisations gouvernementales, des municipalités ou des entreprises qui se sont démarqués au cours de la dernière année par leur savoir-faire et leurs efforts soutenus » (Gouvernement du Québec).

Par ailleurs, le Canada est doté d'une **base de données sur les catastrophes***. Cette base comprend des renseignements détaillés sur les catastrophes naturelles ou technologiques qui ont eu lieu depuis 1900 au Canada ou à l'étranger et qui ont touché directement des Canadiens.



*Base de données canadienne sur les catastrophes : <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/cndn-dsstr-dtbs/index-fr.aspx>

2. A l'échelle européenne

a. L'Initiative de l'ONU pour la Résilience climatique

Une initiative portée par l'ONU, intitulée « **Initiative de l'ONU pour la résilience climatique** » a été lancée le 8 février 2022. Cette démarche a pour principaux objectifs de **partager les connaissances et mieux se préparer aux futurs phénomènes météorologiques extrêmes**. L'Initiative est pilotée par les instituts de l'Université des Nations-Unies en Allemagne (UNU-EHS), en Belgique (UNU-CRIS) et aux Pays-Bas (UNU-MERIT). Ces trois pays européens figurent parmi ceux qui ont été touchés par les inondations catastrophiques et mortelles de juillet 2021. Les premières conclusions seront présentées lors d'un sommet de la connaissance, qui se tiendra à l'occasion de l'anniversaire des inondations en juillet 2022 à Maastricht, aux Pays-Bas, et qui réunira des scientifiques, des personnes touchées, des bénévoles, des autorités, la société civile, des jeunes et des décideurs politiques européens et d'autres régions exposées aux inondations dans le monde (ONU, 24 janvier 2022).

b. Les actions réalisées en Suisse

La Suisse a développé la **plateforme PLANAT***. Ce portail propose une intéressante boîte à outils "Dialogues risques" qui apporte aux collectivités et aux citoyens une **aide à la planification et à la mise en œuvre de l'information sur les dangers naturels**. Des ressources et conseils pratiques prêts à l'emploi peuvent être téléchargés. La rubrique intitulée « dangers naturels » décrit les risques, propose des cartographies (en temps réel), indique les gestes à suivre et rappelle les événements historiques.

La Direction suisse du développement et de la coopération (DDC) agit en tant que **partenaire pour le financement et la réalisation d'exercices régionaux de simulation de gestion des risques de catastrophes**.

c. Les actions conduites par l'Allemagne

L'Allemagne s'implique depuis longtemps dans le renforcement de la réduction des risques de catastrophes. Elle s'est notamment impliquée dans la rédaction du **Consensus européen sur l'aide humanitaire**, qui souligne la nécessité de la réduction des risques de catastrophes. Elle a également contribué à la stratégie de l'UE pour soutenir la réduction des risques de catastrophes dans les pays en développement et travaille en étroite collaboration avec l'UNDRR.

*Plateforme PLANAT : <https://www.planat.ch/fr/>

Depuis 2012, le ministère fédéral des Affaires étrangères s'efforce de mettre en place des mécanismes, par exemple pour assurer une protection adéquate aux personnes touchées par des déplacements causés par des catastrophes ou le changement climatique. Avec le Bangladesh, l'Allemagne a fondé la « **Plateforme sur les déplacements dus aux catastrophes** » lors du Sommet humanitaire mondial d'Istanbul en 2016. Elle s'engage depuis lors avant tout pour que des mesures de protection appropriées puissent être mises en œuvre au niveau régional.

En 2013, le gouvernement allemand a convenu, avec un grand nombre de gouvernements et d'organisations d'aide internationale, de « **L'Initiative allemande de préparation** » (en anglais, « *Preparedness Initiative* »). Ce texte comprend des recommandations d'actions concrètes basées sur les expériences de nombreuses parties prenantes dans le domaine de la préparation efficace aux catastrophes. Le texte se concentre sur « *le renforcement de la protection civile et de la gestion des risques de catastrophes, la protection des infrastructures critiques, la sauvegarde des cycles économiques et le développement, la mise à niveau et l'expansion des systèmes d'alerte précoce* » (Association allemande pour la coopération internationale). Le changement de paradigme dans l'aide humanitaire internationale qui a débuté avec « L'Initiative de préparation » a depuis contribué à faire passer l'aide humanitaire de la réaction à l'anticipation. Avec cette initiative, il s'agit de mettre davantage l'accent sur une aide humanitaire prévoyante plutôt que réactive.

Depuis 2016, le ministère fédéral des Affaires étrangères coopère avec la Croix-Rouge allemande pour assurer un échange ciblé d'expériences dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes humanitaires. Cela soutient la mise en œuvre opérationnelle de **mesures de réduction des risques de catastrophes** et la coopération des acteurs allemands aux différents niveaux de la réduction des risques de catastrophes. Ceci est réalisé à travers différents réseaux :

- la **conférence sur la réduction des risques de catastrophes** : elle offre un forum de dialogue entre les experts allemands impliqués dans la réduction des risques de catastrophes au niveau national et international. Lors de cette conférence annuelle, les experts des différents secteurs ont l'occasion de discuter des développements actuels, des approches et des mesures dans les différents domaines de la réduction des risques de catastrophes.
- le **groupe de travail sur la préparation** : les acteurs allemands du domaine de la réduction des risques de catastrophes humanitaires se réunissent pour élaborer des recommandations d'actions concrètes sur la mise en œuvre opérationnelle des mesures de préparation dans la réduction des risques de catastrophes.
- des **ateliers régionaux**, qui sont organisés dans les régions à haut risque avec les partenaires locaux des organisations d'aide allemandes, complètent les activités du groupe de travail sur la préparation. Ces ateliers sont l'occasion de discuter des expériences et des approches sur le terrain. Les résultats des discussions sont inclus dans les recommandations d'action adressées au ministère fédéral des Affaires étrangères.

3. A l'échelle nationale

a. En France métropolitaine

1. Les Rencontres de la sécurité

La **Journée départementale des risques majeurs** (JDRM) [Fiche Action n°11] contribue au développement de la culture du risque en France.

2. La Journée départementale des risques majeurs

Les **Rencontres de la sécurité intérieure** (RSI) [Fiche Action n°12] contribuent également au développement de la culture du risque en France. Les RSI sont « un grand rendez-vous entre la population et les acteurs de sa sécurité [qui permet] aux Français de rencontrer les femmes et les hommes chargés d'assurer leur sécurité au quotidien, comme dans les situations exceptionnelles » (Ministère de l'Intérieur, 2013).

3. La « semaine de la sécurité » à Port-Jérôme-sur-Seine

Dans le même esprit, Caux Seine agglomération organise depuis 2015 à **Port-Jérôme-sur-Seine** la « **semaine de la sécurité** » [Fiche Action n°7]. Ce rendez-vous a pour objectif de sensibiliser le grand public et les professionnels à la **sécurité industrielle et domestique** et de **rappeler les gestes et réflexes à avoir en cas d'incident**. Lors de la session de mai 2021, une réunion publique a été organisée avec les services de l'État, la DEAL Normandie, les industriels et le Service Risques Majeurs de Caux Seine agglomération afin d'aborder le Plan Particulier d'Intervention (PPI) de Port-Jérôme. Ce plan permet une coordination des services de l'État, des services de secours et des collectivités locales pour une bonne gestion de crise. L'idée étant « d'offrir au grand public l'opportunité d'échanger directement avec les représentants de l'État sur cette gestion des risques » (Caux Seine agglomération, 23 avril 2021). L'organisation de cette réunion publique a permis de préparer la population à un exercice grandeur nature prévu par le PPI et qui s'est tenu le 1er juillet. Le dernier exercice de grande ampleur avait eu lieu en 2007. Il simulait l'éventuelle rupture d'une canalisation remplie de gaz toxique.



Affiche pour l'exercice de simulation d'un accident industriel à Port-Jérôme-sur-Seine
Source : Caux Seine agglomération, 12 mai 2021

4. Les actions conduites par les syndicats spécialisés de bassin

Les groupements de collectivités spécialisés de type Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) et Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE) mènent des actions régulières de **sensibilisation des scolaires et des citoyens aux risques inondations**. A titre d'exemple, l'EPTB du LEZ mène depuis plus de 10 ans une politique forte de sensibilisation sur les risques inondations. Grâce à la diffusion d'un **film en réalité virtuelle**, l'EPTB offre la possibilité aux scolaires et aux habitants de **visionner en 3D les inondations** sur le bassin et donc de **s'immerger dans un évènement météorologique intense** afin de se rendre compte de la vitesse et de la hauteur de la montée de l'eau et de comprendre les gestes à adopter. Le dispositif EPISEINE* porté par Seine Grands Lacs est un autre exemple d'action engagée par ce type d'établissement.

Note : Un bilan plus exhaustif des actions portées par les syndicats spécialisés de bassin sera dressé dans le rapport à suivre « phase 2 ».

b. En Outre-mer

1. La « semaine REPLIK » en Martinique

La **semaine « Replik »** [Fiche Action n°5] qui se déroule en Martinique est un événement qui associe les collectivités, les services de l'État, les opérateurs et les associations, dans une vaste campagne de **sensibilisation** de la population aux **risques sismique et tsunami**, notamment par la mise en place de différentes actions (exercices de simulation d'évacuation, formation des professionnels et des salariés, conférences, simulateur de séisme, etc...).



Logo de la Semaine REPLIK - Édition 2020
Source : Préfecture de la Martinique



2. La « semaine SISMIK » en Guadeloupe



La **semaine « Sismik »** [Fiche Action n°4] a lieu en **Guadeloupe**. Instaurée en 2008, l'objectif de cette semaine est de **communiquer** autour de la **prévention du risque sismique** et de « **développer une réelle culture du risque** sur le territoire en mobilisant la population autour d'évènements en lien avec le risque sismique de façon annuelle » (DEAL Guadeloupe, 10 novembre 2021).

Affiche de la Semaine SISMIK - Édition 2021
Source : Préfecture de la Guadeloupe

*Dispositif EPISEINE : <https://episeine.fr/lessentiel-savoir>

3. Les Journées japonaises de la Guadeloupe

La **Guadeloupe** organise également chaque année les « **journées japonaises** de la Guadeloupe » **[Fiche Action n°6]**. Calquées sur le modèle japonais, l'idée de cet événement est de **faire connaître les risques telluriques (séisme, éruption volcanique, tsunami)** auprès des organismes publics, privés, du milieu scolaire et du grand public via des ateliers, des actions de sensibilisation et des exercices d'évacuation.

4. L'action « Maore dzi pangué » à Mayotte

Le territoire de **Mayotte** n'est pas en reste en ce qui concerne la mise en place d'actions de sensibilisation face aux risques naturels.

Dans le cadre de son programme de prévention et de réduction des risques, la PIROI conduit le projet « **Maore, dzi pangué** » dont l'objectif est de **sensibiliser la population mahoraise** la plus exposée aux risques naturels et au changement climatique pour la préparer aux catastrophes et renforcer sa résilience **[Fiche Action n°9]**.

5. L'action « On sera prêts ! » à Mayotte

Dans un objectif de sensibilisation aux risques tsunamique et sismique, une **campagne de prévention vidéo « On sera prêts ! »** diffusée à la télévision et sur les réseaux sociaux a été réalisée. Cette démarche pédagogique vise à **expliquer les risques de tsunami et de séisme et transmettre les gestes à suivre** en cas de survenue de l'un de ces aléas **[Fiche Action n°10]**.



*Bannière de la campagne de sensibilisation vidéo "On sera prêts !"
Source : Préfecture de Mayotte*



Chapitre 4 : Exemples de grands moments nationaux fédérateurs, sources d'inspiration pour la Journée du 13 octobre

Dans cette démarche de conception d'un moment national déployé sur les territoires français pour construire collégalement un avenir plus résilient face aux risques naturels et technologiques, **l'AFPCNT a procédé au recensement et à l'analyse d'autres événements de mobilisation nationale (en dehors du domaine prévention des risques)**. Avec cette approche, **l'idée de l'AFPCNT est d'étudier la stratégie de communication adoptée lors de ces grands événements nationaux ainsi que le format pris par les actions, de manière à porter plus loin la prévention des risques naturels et technologiques et donner plus de retentissement à la Journée du 13 octobre**. Deux événements ont notamment été analysés : les journées du patrimoine et le mois Octobre Rose.

1. Les journées du patrimoine

Les journées du patrimoine sont des manifestations nationales et internationales annuelles ayant lieu dans plusieurs pays et dont les dates s'étalent de fin août à début novembre. Ces journées sont l'occasion pour le public de « *découvrir de nombreux édifices et autres lieux qui ne sont souvent qu'exceptionnellement ouverts ou de musées dont l'accès devient alors exceptionnellement gratuit ou à prix réduit* » (Wikipédia, 2022). Sont ainsi organisées sur tout le territoire national, des **visites de sites, de monuments publics, de parcs et jardins ou encore de bâtiments religieux et civils. Visites guidées, conférences, expositions, représentations théâtrales, concerts, promenades en musique, circuits à thèmes ou encore démonstrations de savoir-faire accompagnent les visites** du grand public.

La **communication** autour de l'événement passe par la **création de visuels et d'éléments graphiques** sur le site national consacré aux journées du patrimoine. La communication régionale est également importante. Les **Directions régionales des Affaires culturelles** (DRAC) se font le relais du Ministère de la Culture dans chaque région française. Au niveau local, les **communes** partagent, sur leur **site Internet**, dans le **bulletin municipal** ainsi que dans la **presse locale**, des informations sur les événements qu'elles organisent dans le cadre de cette journée.



2. Octobre Rose

Octobre Rose est une « *campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche* » (Wikipédia, 2022). Elle est organisée chaque année au mois d'octobre.

La sensibilisation au dépistage du cancer du sein passe par l'organisation, dans plusieurs villes françaises (Bordeaux, Lille, Strasbourg), de **marches ou courses à pied** dédiées à l'événement. Sur le plan culturel, des **concerts, projections de films et pièces de théâtre** sont programmés, des **concours photos** sont organisés, des **monuments symboliques** sont **illuminés** (Tour Eiffel à Paris, Palais des Académies à Bruxelles, Rue de la Loge à Montpellier) ou **drapés** (statues) par la couleur de l'événement (rose), des **œuvres d'art urbain** (graffitis, fresques géantes, plafonds de parapluies dans les rues) sont également installées dans les rues.

Pour réussir au mieux les actions pour Octobre Rose, d'importants efforts de communication autour de l'événement sont réalisés.

Symbole d'Octobre Rose, le ruban rose est le logo qui a été choisi pour être associé à l'événement.

Des **campagnes d'affichage** sont menées. A titre d'exemple, la Caisse d'Épargne soutient activement depuis plus de cinq ans la lutte contre le cancer du sein. La banque anime ses agences et bâtiments avec une campagne d'affichage dans toutes les agences et sur les réseaux sociaux. A propos de réseaux sociaux, la communication autour d'Octobre Rose passe également par la **diffusion de hashtags et de posts sur les réseaux sociaux** (Instagram, Facebook, etc...). Afin de ne pas discriminer les populations d'âge mûr, en général peu à l'aise avec les nouveaux médias, il est important de conserver des moyens de communication plus traditionnels. Ainsi, des **campagnes de communication radio** (parfois réalisées sous forme de clips musicaux – NRJ) **et télévisées** diffusent des messages de promotion. A une échelle plus locale, la **distribution de tracts d'information en mairie, à la bibliothèque, chez les commerçants, dans les boîtes aux lettres**, etc... est l'un des canaux envisagés pour transmettre l'information.

Les marques de vêtements et chaussures sont par ailleurs **sensibles à la cause**. Pour témoigner de son engagement, Vans a par exemple lancé en 2019 une **collection de chaussures** nommée « Breast Cancer Awareness ». Des visuels autour de la thématique d'Octobre Rose apparaissent ainsi sur les chaussures de la collection. De même, Birchbox et l'association « Cancer du sein, Parlons-en ! » créent chaque année depuis 2017 une **édition limitée d'une box renfermant des produits féminins (accessoires et cosmétiques)**. Les recettes générées par les ventes de ces box spécialement conçues à l'occasion d'Octobre Rose sont reversées à la recherche contre le cancer du sein. De plus, en collaboration avec la marque de produits cosmétiques MÊME, Birchbox organise, au sein de sa boutique, des **afterworks marqués par la prise de parole de femmes soutenant le mouvement de façon positive puis un moment de sensibilisation avec une leçon pour apprendre l'autopalpation**.

De manière à sensibiliser encore davantage les femmes et les pousser à réaliser des dépistages, **des célébrités et personnalités publiques ayant eu un cancer du sein**, comme l'humoriste Claudia Tagbo, **ont accepté de partager publiquement leur expérience**.

Des **forums d'information** sont organisés en parallèle de ces prises de parole publiques. Réunissant les divers acteurs de la lutte contre le cancer du sein, ces forums sont des moyens de prévention efficaces.

Au regard de ces éléments, il apparaît que **l'AFPCNT pourrait s'inspirer des stratégies de communication et du format pris par les actions conduites lors des journées du patrimoine et d'Octobre Rose pour faire rayonner au niveau français la Journée du 13 octobre**.



Conclusion

Journée du 13 octobre

Instaurée à l'initiative de l'ONU depuis 2008, la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes, organisée chaque année à la date du 13 octobre, entend **promouvoir une culture mondiale de la prévention des catastrophes**. Elle a vocation à constituer un rendez-vous annuel de référence en matière de **développement de la culture du risque et de la résilience**.

Les plateformes mondiale, régionales et nationales pour la réduction des risques de catastrophes participent à « *l'élaboration de politiques et de stratégies, l'acquisition de connaissances et l'enseignement mutuel* » (Sédaï, 2015). Globalement, le cadre d'action de Sédaï permet « *de sensibiliser le public et les institutions, de susciter l'engagement des acteurs politiques et de stimuler l'action de nombreuses parties prenantes à tous les niveaux* » (Sédaï, 2015). Toutefois, une **mobilisation nationale autour de cet événement fédérateur périodique peut être l'initiateur de dynamiques territoriales concrètes, propices à l'implication citoyenne et au développement de la sensibilisation de tous aux risques naturels et technologiques**.

Si **le rayonnement de cette journée au niveau français reste encore discret**, les **quelques démarches recensées** en France et à l'étranger témoignent de **l'intérêt de partager et de développer** ces types d'actions, aux formes variées et à l'efficacité avérée.

Ce recensement, ainsi que l'analyse d'autres démarches de culture des risques et d'autres événements de mobilisation nationale pour d'autres causes diverses (ex : patrimoine) sont autant de **sources d'inspiration** pour concevoir un moment national déployé sur les territoires français pour construire collégialement un avenir plus résilient face aux risques naturels et technologiques.

En ce sens, le présent **rapport « phase 1 » d'état des lieux sur la journée internationale du 13 octobre** constitue un **préalable essentiel à la conception et au déploiement de propositions de l'AFPCNT pour contribuer à l'émergence d'un rendez-vous annuel national emblématique** autour de la journée internationale du 13 octobre et le soutien au développement d'actions concrètes sur le terrain.

Les **recommandations et les actions proposées par l'AFPCNT** dans ce cadre feront l'objet d'un futur rapport « phase 2 » au printemps 2022. Il apparaît d'ores et déjà que la **capitalisation** et la **valorisation** (aux niveaux international, national et local) des actions existantes et à venir sur le territoire français dans le cadre de la journée du 13 octobre constituent un premier champ de travail indispensable. **L'accompagnement et le soutien** au développement de nouveaux projets dans ce cadre ainsi que **la conduite en propre par l'AFPCNT** de certaines actions pourront également constituer des objectifs du futur projet associatif.

(voir le Rapport annexe au Rapport « Phase 1 » : Contexte, objectifs, état des lieux des actions réalisées)

- **Fiche Action n°1** : Paré pas Paré, La Réunion
- **Fiche Action n°2** : « Semaine de la sécurité civile », Canada
- **Fiche Action n°3** : Journée mondiale de sensibilisation aux tsunamis, Monde entier
- **Fiche Action n°4** : Semaine « Sismik », Guadeloupe
- **Fiche Action n°5** : Semaine « Réplik », Martinique
- **Fiche Action n°6** : Journée japonaises, Guadeloupe
- **Fiche Action n°7** : « Semaine de la sécurité », Port-Jérôme-sur-Seine
- **Fiche Action n°8** : Villages-Forums « PLOUF », France métropolitaine
- **Fiche Action n°9** : Maore, dzi pangué, Mayotte
- **Fiche Action n°10** : « On sera prêts ! », Mayotte
- **Fiche Action n°11** : Journée départementale des risques majeurs, France métropolitaine
- **Fiche Action n°12** : Rencontres de la sécurité intérieure, France métropolitaine

Rapports

- COURANT, Frédéric. (6 juillet 2021). *Mission sur la transparence, l'information et la participation de tous à la gestion des risques majeurs, technologiques ou naturels*
- IISD. (Janvier 2013). *Gestion durable des zones humides - Face aux risques climatiques au Niger : le cas de la mare de Tabalak*
- MERAD, Myriam, NUSSBAUM, Roland, THIEPOT, Régis. (6 septembre 2020). *Regards de l'AFPCN sur la journée internationale du 13 octobre*
- MTES. (18 octobre 2021). *Plan d'actions « Tous résilients face aux risques »*
- OMS. (2013-2014). *Rapport sur l'action de l'OMS concernant la gestion des crises et des risques associés aux urgences*
- OMS. (2021). *Cadre de gestion des risques liés aux situations d'urgence et aux catastrophes dans le contexte de la santé*
- PNUD. (Octobre 2010). *Gestion des Risques Climatiques*
- UNDRR. (2005). *Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015 : Pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes*
- UNDRR. (2015). *Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes (2015-2030)*
- VERRHIEST-LEBLANC, Ghislaine. (19 janvier 2022). *Mobilisation de l'AFPCN sur un événement national autour de la journée du 13 octobre pour en faire un rendez-vous de référence en matière de développement de la culture du risque et de la résilience en France*
- WHO. (2021). *Health Emergency and Disaster Risk Management Framework*

Sites Internet Officiels

- AFPCNT : <https://afpcn.org/>
- CGLU : <https://www.uclg.org/fr>
- Commission européenne : https://ec.europa.eu/info/index_fr
- Conseil de l'Europe : <https://www.coe.int/>
- Federal Foreign Office : <https://www.auswaertiges-amt.de/en>
- Ministère de la Culture : <https://journesdupatrimoine.culture.gouv.fr/>
- Ministère de la Transition Écologique : <https://www.ecologie.gouv.fr/>
- Ministère de l'Éducation Nationale : <https://www.education.gouv.fr/>
- Ministère de l'Intérieur : <https://www.interieur.gouv.fr/>
- ONU : <https://www.un.org/fr/observances/disaster-reduction-day>
- Platform on disaster displacement : <https://disasterdisplacement.org/>
- UNDRR : <https://www.undrr.org/>
- UNESCO : <https://fr.unesco.org/>

Pages Web

- Association allemande pour la coopération internationale. « Global initiative on disaster risk management ». URL : <https://www.giz.de/en/worldwide/40120.html> [consulté le 7 février 2022]
- AFPCN. « L'action en bref ». URL : <https://afpcn.org/activites-internationales/plate-forme-francaise-de-reduction-des-risques-de-catastrophes/> [consulté le 26 janvier 2022]
- Catherine Lioult. 31 octobre 2017 (mis à jour le 12 juin 2020). « Exercice de simulation d'un tsunami à Cannes », France 3. URL : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/alpes-maritimes/cannes/exercice-simulation-tsunami-cannes-1357539.html> [consulté le 8 février 2022]
- Caux Seine agglo. 23 avril 2021. « News : Semaine de la sécurité : une réunion publique en ligne ! ». URL : <https://cauxseine.fr/news.php?num=1294> [consulté le 27 janvier 2021]
- CGLU. 25 octobre 2021. « Modules d'Apprentissage sur la Résilience - outils pour avancer le développement de stratégies et de plans d'action basés sur le système ». URL : <https://www.uclg.org/fr/media/nouvelles/modules-d-apprentissage-sur-la-resilience-outils-pour-avancer-le-developpement-de> [consulté le 4 février 2022]
- Croix-Rouge française. 13 octobre 2010. « Journée internationale de la prévention des catastrophes naturelles ». URL : <https://www.croix-rouge.fr/Actualite/Journee-internationale-de-la-prevention-des-catastrophes-naturelles2/IDDR-1212> [consulté le 4 février 2022]
- Croix-Rouge française. 13 octobre 2020. « Journée internationale de la réduction des risques de catastrophe ». URL : <https://www.croix-rouge.fr/Actualite/Journee-internationale-de-la-reduction-des-risques-de-catastrophe-2442> [consulté le 3 février 2022]
- DEAL de Guadeloupe. 10 novembre 2021. « SEMAINE SISMIK ». URL : <http://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr/semaine-sismik-du-15-au-20-novembre-2021-a3726.html> [consulté le 25 janvier 2022]
- DEAL de Martinique. 24 novembre 2021. « SEMAINE SISMIK ». URL : <https://www.martinique.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-civile-Risques-majeurs/Risques-majeurs/Les-risques-naturels/Risque-sismique/Semaine-REPLIK-2021> [consulté le 25 janvier 2022]
- DELANNOY, Élodie. 6 novembre 2019. « Octobre Rose : les meilleures campagnes de communication ». URL : <https://www.quelmastermarketing.fr/2019/11/06/octobre-rose-les-meilleures-campagnes-de-com/> [consulté le 28 février 2022]
- Édouard. 28 septembre 2018. « Octobre rose : 6 actions originales à mettre en place dans votre commune ». URL : <https://blog.elueslocales.fr/communication-politique/communication-mandat/octobre-rose-6-actions-originales-a-mettre-en-place-dans-votre-commune/> [consulté le 28 février 2022]

Pages Web

- Federal Foreign Office. 17 avril 2019. « Humanitarian disaster risk reduction ». URL : <https://www.auswaertiges-amt.de/en/aussenpolitik/themen/humanitarianassistance/humanitarian-disaster-risk-reduction-/256636> [consulté le 27 janvier 2022]
- French China. 29 octobre 2018. « La Chine et l'ASEAN dans un exercice maritime conjoint ». URL : http://french.china.org.cn/foreign/txt/2018-10/29/content_68877969.htm [consulté le 7 février 2022]
- Gouvernement du Québec. 22 juin 2021. « Colloque sur la sécurité civile ». URL : <https://www.quebec.ca/gouvernement/reconnaissance-prix/prix-en-securite-et-situations-urgence/merite-quebecois-de-la-securite-civile> [consulté le 14 février 2022]
- Gouvernement du Québec. 29 juin 2021. « Mérite québécois sur la sécurité civile ». URL : <https://www.quebec.ca/gouvernement/reconnaissance-prix/prix-en-securite-et-situations-urgence/merite-quebecois-de-la-securite-civile> [consulté le 14 février 2022]
- Gouvernement du Québec. 11 février 2022. « Webinaire sur la sécurité civile ». URL : <https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/securite-civile/activites-formation/webinaire-securite-civile> [consulté le 14 février 2022]
- HADDAD, Barbara 30 septembre 2019. « Octobre Rose 2019 : 10 initiatives de marques et média qui s'engagent ». URL : <https://www.e-marketing.fr/Thematique/veille-1097/Diaporamas/octobre-rose-2019-initiatives-marques-media-qui-engagent-342704/birchbox-trois-gestes-engagent-342706.htm> [consulté le 28 février 2022]
- Inconnu. 2022. « Journées européennes du patrimoine ». Wikipédia. URL : https://fr.wikipedia.org/wiki/Journ%C3%A9es_europ%C3%A9ennes_du_patrimoine [consulté le 28 février 2022]
- Inconnu. 2022. « Octobre Rose ». Wikipédia. URL : https://fr.wikipedia.org/wiki/Octobre_rose [consulté le 28 février 2022]
- La Voix du Vietnam. 30 mai 2013. « L'ASEAN intensifie ses capacités de confrontation aux calamités naturelles ». URL : <https://vovworld.vn/fr-CH/actualites/lasean-intensifie-ses-capacites-de-confrontation-aux-calamites-naturelles-157573.vov> [consulté le 7 février 2022]
- Le Courrier du Vietnam. 8 février 2018. « L'ASEAN et la Chine effectueront un exercice maritime commun en 2018 ». URL : <https://lecourrier.vn/lasean-et-la-chine-effectueront-un-exercice-maritime-commun-en-2018/455100.html> [consulté le 7 février 2022]
- Le Courrier du Vietnam. 26 mars 2018. « Exercice régional de réponse aux catastrophes naturelles à Đà Nẵng ». URL : <https://lecourrier.vn/exercice-regional-de-reponse-aux-catastrophes-naturelles-a-da-nang/457714.html> [consulté le 7 février 2022]

Pages Web

- Le Courrier du Vietnam. 13 octobre 2020. « Célébration de la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes à Hanoï ». URL : <https://lecourrier.vn/celebration-de-la-journee-internationale-pour-la-reduction-des-risques-de-catastrophes-a-hanoi/867838.html> [consulté le 7 février 2022]
- Le Courrier du Vietnam. 13 octobre 2021. « Le Vietnam œuvre pour relever le défi des catastrophes ». URL : <https://lecourrier.vn/le-vietnam-%C5%93uvre-pour-relever-le-defi-des-catastrophes/930419.html> [consulté le 7 février 2022]
- MELLADO, Justine. 18 octobre 2021. « NRJ sensibilise au cancer du sein en s'inspirant des gestes des DJ ». URL : <https://creapills.com/nrj-cancer-du-sein-dj-20211018> [consulté le 28 février 2022]
- MIIAM-DREALde zone de défense sud. Publié le 11 juillet 2018 (modifié le 12 septembre 2018). « Journée Départementale des Risques Majeurs dans les Alpes Maritimes ». URL : <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/journee-departementale-des-risques-majeurs-dans-a11124.html> [consulté le 23 février 2022]
- MIIAM-DREALde zone de défense sud. 16 novembre 2018 (modifié le 26 mars 2021). « Visites de terrain et exercices de crise "tsunami" ». URL : <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/4-visites-de-terrain-et-exercices-de-crise-tsunami-a11404.html> [consulté le 8 février 2022]
- MIIAM-DREALde zone de défense sud. 14 décembre 2021. « Exercice Inondation 2021 d'armement de cellules de crise communales ». URL : <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/exercice-inondation-2021-d-armement-de-cellules-de-a13772.html> [consulté le 8 février 2022]
- Ministère de l'Intérieur. Dossier de presse : « Rencontres de la sécurité ». URL : <file:///C:/Users/lena5/AppData/Local/Temp/2013-Dossier-de-presse-Rencontre-Securite.pdf> [consulté le 21 février 2022]
- Ministère de l'Intérieur. 22 juin 2016. Circulaire relative à l'organisation des « rencontres de la sécurité », du 12 au 15 octobre 2016.
- Ministère de l'Intérieur. 2 août 2017. Circulaire relative à l'organisation des Rencontres de la sécurité du 11 au 14 octobre 2017.
- Ministère de l'Intérieur. 12 septembre 2018. Circulaire relative à l'organisation des Rencontres de la sécurité du 10 au 13 octobre 2018.
- Ministère de l'Intérieur. 01 juillet 2019. Circulaire relative à l'organisation des Rencontres de la sécurité du 9 au 12 octobre 2019.

Pages Web

- Ministère de l'Intérieur. 14 septembre 2020. Circulaire relative à l'organisation des Rencontres de la sécurité du 7 au 10 octobre 2020.
- MTE. 28 septembre 2020. « MTES : Journée Nationale de Prévention des inondations ». URL : <https://bassinversant.org/journee-nationale-prevention-inondations> [consulté le 4 février 2022]
- MTE. 22 octobre 2020. « Journée de prévention des inondations ». URL : <https://www.ecologie.gouv.fr/journee-prevention-des-inondations> [consulté le 8 février 2022]
- ONU. 24 janvier 2022. « Inondations 2021 : une initiative de l'ONU pour se préparer aux risques climatiques ». URL : <https://unric.org/fr/inondations-2021-une-initiative-de-lonu-pour-se-preparer-aux-risques-climatiques/> [consulté le 8 février 2022]
- OPAS. « Disaster Risk Reduction in Health ». URL : <https://www.paho.org/en/topics/disaster-risk-reduction-health> [consulté le 3 février 2022]
- Paris Normandie. 12 mai 2021. « À Port-Jérôme-sur-Seine, une semaine autour de la sécurité industrielle est ouverte aux habitants ». URL : <https://www.paris-normandie.fr/id191912/article/2021-05-12/port-jerome-sur-seine-une-semaine-autour-de-la-securite-industrielle-est-ouverte> [consulté le 27 janvier 2021]
- PIROI. 13 octobre 2020. « La PIROI réaffirme son implication dans l'adaptation au changement climatique et la réduction des risques de catastrophe ». URL : <https://piroi.croix-rouge.fr/la-piroi-reaffirme-son-implication-dans-ladaptation-au-changement-climatique-et-la-reduction-des-risques-de-catastrophe/> [consulté le 4 février 2022]
- Préfecture de La Réunion. 20 novembre 2020. « Raviver la mémoire collective ». URL : <http://www.reunion.gouv.fr/raviver-la-memoire-collective-a7450.html> [consulté le 21 février 2022]
- Préfecture des Alpes-Maritimes. Mise à jour le 27 novembre 2018. « Journée départementale des risques majeurs ». URL : <https://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-civile-et-gestion-de-crise/Risques-majeurs/JDRM/JDRM> [consulté le 23 février 2022]
- Préfet des Alpes-Maritimes. 08 octobre 2019. Invitation Presse « Rencontres de la sécurité mercredi 9 octobre 2019 ».
- Préfet des Alpes-Maritimes. 11 octobre 2019. Invitation Presse « Rencontres de la sécurité ».
- Préfet des Alpes-Maritimes. 2 juin 2021. Circulaire relative à l'organisation de la journée départementale des risques majeurs (JDRM) – édition 2021.

Pages Web

- Préfet des Alpes-Maritimes. 10 septembre 2021. Circulaire relative à l'organisation de la journée départementale des risques majeurs (JDRM) – Volet média et protocole - édition 2021.
- Programme complet des RSI lors de la journée du 9 octobre.
- Programme complet des RSI lors de la journée du 16 octobre.
- UNDRR. 2020. « Concept Note – International Day for Disaster Risk Reduction 2020 ». URL : <https://www.undrr.org/publication/concept-note-international-day-disaster-risk-reduction-2020#:~:text=The%20United%20Nations%20General%20Assembly%20has%20designated%20October,promote%20a%20global%20culture%20of%20disaster%20risk%20reduction> [consulté le 14 février 2022]
- UNDRR. 2021. « Join the 2021 International Day for Disaster Risk Reduction campaign ». URL : <https://www.undrr.org/news/join-2021-international-day-disaster-risk-reduction-campaign> [consulté le 14 février 2022]
- UNESCO. 2016. « Journée internationale pour la prévention des catastrophes 2016 ». URL : <http://www.unesco.org/new/fr/unesco/events/prizes-and-celebrations/celebrations/international-days/international-day-for-disaster-reduction-2016/> [consulté le 3 février 2022]
- UNESCO. « Réduction des risques de catastrophe ». URL : <https://fr.unesco.org/r%C3%A9duction-risque-catastrophe> [consulté le 4 février 2022]
- UNESCO. « School Safety Assessment : VISUS Methodology ». URL : <https://en.unesco.org/disaster-risk-reduction/education-school-safety/visus> [consulté le 3 février 2022]
- Vietnam+. 13 octobre 2020. « Célébration de la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes à Hanoi ». URL : <https://fr.vietnamplus.vn/celebration-de-la-journee-internationale-pour-la-reduction-des-risques-de-catastrophes-a-hanoi/150088.vnp> [consulté le 7 février 2022]

Catalogue

- Catalogue complet - Supports de sensibilisation des publics. Janvier 2019. Ministère de l'Intérieur & Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises.

Légendes des photos de la couverture du Rapport sur la Journée du 13 octobre

(de gauche à droite et de haut en bas) :

- Plus de 8 millions de personnes sont décédées dans des catastrophes naturelles dans le monde depuis 1900. 19 avril 2016. Crédits : Agence Française du Développement
- Assemblée Générale de l'AFPCN, 24 juin 2021. Crédits : AFPCN
- International Day For Disaster Risk Reduction Logo. Crédits : UNDRR
- Affiche à l'occasion de la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes. Crédits : Journée mondiale
- Join the 2021 International Day for Disaster Risk Reduction campaign. 2021. Crédits : UNDRR
- Le coût occasionné par les inondations de ce printemps vient s'ajouter à celui des crues de 2016. 26 juin 2018. Crédits : UE CAV/Denis Lovrovicf
- Affiche à l'occasion de la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes. Crédits : Words Just For You
- Affiche à l'occasion de la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes. Crédits : Words Just For You
- Affiche à l'occasion de la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes. 2014. Crédits : UNISDR
- Affiche à l'occasion de la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes. 2014. Crédits : Words Just For You

Remerciements

L'AFPCN remercie les pilotes du rapport sur la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophe du 13 octobre :

Léna VALEANU, *Stagiaire AFPCNT*

Céline LE FLOUR, *Chargée de production AFPCNT*

Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC, *Cheffe de la Mission Interrégionale « Inondations Arc Méditerranéen » à la MIIAM-DREAL de zone de défense sud, membre de la gouvernance de l'AFPCNT et maître de stage*

L'AFPCN remercie également pour leur contribution qui ont été utiles à la consolidation de cet état des lieux :

Évelyne ALLAIN, *IFFO-RME*

Marie-Christine FOLIO, *Préfecture du Vaucluse (84)*

Anne-Cécile NOVELLA, *Préfecture des Alpes-Maritimes (06)*

Carole VANGREVELYNGHE, *État Major Interministériel de zone de défense et de sécurité sud*



Vous souhaitez en connaître plus sur les pratiques de la réduction des risques de catastrophes ou prendre part à leur évolution ?

REJOIGNEZ-NOUS !



www.afpcn.org



[@AFPCN_risques](https://twitter.com/AFPCN_risques)



[LinkedIn AFPCN](#)



contact@afpcn.org

Restez informés de nos prochains événements !

L'AFPCNT (Association française pour la prévention des catastrophes naturelles et technologiques) poursuit l'action du Comité français de la Décennie internationale de prévention des Catastrophes Naturelles (DIPCN), en tant que centre national de réflexion collective transversale et multirisque sur la problématique de la réduction des risques de catastrophes et acteur reconnu de la coopération internationale dans ce domaine.

